Direction Qualification et Métiers

PRÉSENTATION DE QUELQUES DISPOSITIFS DE FORMATION RÉGIONAUX MOBILISABLES ET PRÉSENTATION DE L'AGENCE ORIANE

18/10/2023

Région îledeFrance

La politique régionale de formation professionnelle

Depuis la loi du 5 mars 2014, les compétences de la Région en matière de formation professionnelle se sont renforcées. Elle est chargée de la **politique d'accès à la formation professionnelle des jeunes et adultes à la recherche d'un emploi ou d'une formation professionnelle**.

Contrairement aux formations dites « initiales », qui sont des cursus de l'enseignement supérieur qui s'inscrivent dans la continuité de la scolarité d'une personne ayant le statut d'étudiant, les Régions sont en charge de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des jeunes en insertion professionnelle avec pour objectifs :

- De trouver sa voie, construire et confirmer son projet professionnel de 16 à 25 ans
- De renforcer ses compétences de base pour lever les freins de l'accès à l'emploi
- D'apprendre un nouveau métier, développer ses compétences, obtenir une certification pour accéder à un emploi durable

Pour la formation des salariés, ce sont les branches professionnelles qui sont compétentes.

La politique régionale de formation professionnelle

La politique régionale comprend une **large palette de dispositifs**, complémentaires les uns aux autres, et permettant de répondre aux besoins de publics très éloignés de l'emploi, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou NEET.

Ces étapes, cumulatives ou non en fonction des besoins de la personne, constituent le parcours de formation professionnelle adaptable à chacun :

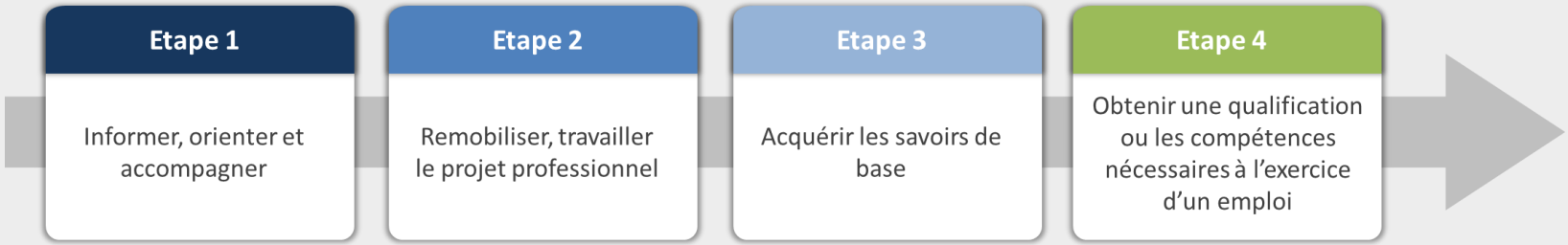

En 2022, 130 000 entrées en formation sur l'ensemble des dispositifs régionaux mais également sur les dispositifs délégués à Pôle Emploi (fonds PRIC).

Budget 2023 : 642 M€ d'autorisations d'engagement affectées (AE) sur l'ensemble des dépenses formation professionnelle dont 304 M€ au titre du PIC

PANORAMA DES DISPOSITIFS REGIONAUX DE QUALIFICATION

PRFE

Objectifs :

- Se former à un métier à forts besoins de recrutement
- Se préparer à entrer sur une formation qualifiante
- Préparer une formation qualifiante (diplôme, CQP, Titre…)

PRSE

Objectifs :

- Se former dans le domaine de la sécurité privée et évènementielle
- Obtenir une certification enregistrée au RNCP

E-LEARNING

Objectifs :

- Se former à un métier à forts besoins de recrutement
- Préparer une qualification (diplôme, CQP, Titre…) à **distance (à minima 75%)**

AIRE

Financements individuels de formations certifiantes en complément de l'offre principale (PRFE et E-learning)

VAE

Valoriser son expérience professionnelle en obtenant un diplôme via son expérience professionnelle

REGION + POLE EMPLOI

Lexique

- **PRFE** : Programme régional de formations vers l'emploi
- **PRSE** : Programme Régional de Formations aux Métiers de la Sécurité privée et événementielle
- **E-LEARNING**
- **AIRE** : Aide individuelle régionale vers l'emploi
- **VAE** : Validation des acquis et de l'expérience

PANORAMA DES DISPOSITIFS REGIONAUX D'INSERTION

CBP

Développer sa maîtrise de la langue française et ses compétences de base tout en travaillant son projet professionnel

Durée : de 40 à 550h

PEE

Construire ou consolider un projet professionnel, tout en renforçant ses compétences de base

Durée : de 35 à 945h

E2C

(16-25 ans)

Construire ou consolider un projet professionnel, tout en renforçant ses compétences de base en alternant périodes en école et en entreprise

Durée moyenne : 7 mois

CNUM

Apprivoiser internet, les logiques numériques générales et les outils bureautiques. Lutter contre l'illectronisme

Durée : de 14 à 110h

AVP

Renforcer ses compétences en anglais professionnel dans des domaines d'activité ciblés

Durée : de 60 à 180h

- **CBP** : Compétences de Base Professionnelles
- **PEE** : Parcours d'Entrée dans l'Emploi
- **E2C** : Ecole de la 2ème Chance
- **CNUM** : Compétences Numériques
- **AVP** : Anglais à Visée Professionnelle

Présentation de quelques dispositifs qualifiants

QUALIFIER – Programme Régional de Formation vers l'Emplois (PRFE)

Objectifs

- Elever le niveau de qualification des Franciliens
- Permettre l'accès à des formations débouchant sur l'emploi
- Acquérir des compétences répondant aux besoins socio-économiques des territoires

Public éligible :

Tout public à condition d'être inscrit à Pôle emploi et notamment…

- Jeunes de 16-25 ans peu ou pas qualifiés suivis par les missions locales et/ou issus des dispositifs régionaux d'insertion
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Demandeurs d'emploi résidant en QPV / ZRR
- Publics issus des dispositifs d'insertion régionaux (dont PEE / CBP)
- Personnes relevant de minima sociaux en particulier les allocataires du revenu de solidarité active

QUALIFIER – Programme Régional de Formation vers l'Emplois (PRFE)

Réseau des prescripteurs : Pôle emploi, Missions locales, Cap emploi…
Le recrutement définitif relève de l'organisme de formation
Rémunération possible pour les stagiaires non indemnisés quel que soit le type de parcours et sa durée

Trois types de parcours visant à répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs :
Accès à la qualification, Certifiant et Professionnalisant

- **Parcours *Accès à la qualification* permet de :**
  - Découvrir un secteur professionnel dans sa diversité
  - Affiner son choix professionnel avec des temps de stage en entreprise
  - Acquérir des prérequis afin d'intégrer une formation certifiante, ou d'accéder à l'emploi

- **Parcours *Certifiant* permet de :**
  - Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'obtention d'une certification ou d'une habilitation reconnue des employeurs.
  - Favoriser l'insertion durable en emploi des personnes formées

- **Parcours *Professionnalisant* permet de :**
  - Acquérir des compétences professionnelles complémentaires pour mieux répondre à des besoins de qualification ou de polyvalence recherchées sur le marché du travail

QUALIFIER – Programme E-LEARNING

Objectifs :

Proposer des formations à distance à l'attention des demandeurs d'emploi franciliens **inscrits à Pôle Emploi**.
Ces formations ciblent des métiers pour lesquels des besoins de recrutements sont identifiés en Région Île-de-France.

Modalités :
La partie distancielle représente entre 70% et 100% du parcours de formation.

Caractéristiques :
Les formations vont du niveau CAP (niveau 3) au niveau licence (niveau 7), le niveau bac+2 est le plus représenté.
Des parcours de formation sont proposés principalement sur l'entreprenariat (parcours courts 100% à distance sur la gestion d'entreprise, le e-commerce, la stratégie et le marketing digital …), la communication digitale, le numérique, le tertiaire administratif et financier et l'enseignement-formation.
Rémunération possible pour les stagiaires non indemnisés.

Budget 2023: 6M€ pour 2000 places.

Aide à la formation vers un métier en tension*

Pour qui ?

- pour les stagiaires dont la formation est d'une durée inférieure ou égale à 600 heures ou 4 mois (de date à date) : une aide de 300 euros est versée lors du versement du 1er mois de rémunération stagiaire suivant le 1er jour de formation.

- pour les stagiaires dont la formation est d'une durée supérieure à 600 heures ou 4 mois (de date à date), le montant de **l'aide, fixé à 1 000 euros*,** est versé en deux temps :
  - un 1er versement de 300 euros lors du versement du 1er mois de rémunération stagiaire suivant le 1er jour de formation ;
  - un 2ème versement d'un montant de 700 euros versés à l'issue du dernier jour de la formation et donc lors du versement de la dernière rémunération perçue par le stagiaire au titre de ladite formation.

** L'aide de 1 000 euros s'élève jusqu'à 1 500 euros pour les stagiaires bénéficiaires du RSA, résidents dans les Quartiers Politique de la Ville, dans les Zones de Revitalisation Rurale ou dans les Zones de Reconquête Economique.*
** L'aide s'élève jusqu'à 2 000 euros pour les stagiaires reconnus en qualité de travailleurs handicapés (RQTH).*

** L'aide de 1 000 euros s'élève jusqu'à 2 000 euros…*

- pour les formations préparant à un métier sur le secteur de la sécurité privée ;

- pour les stagiaires entrés dans une formation préparant au métier de « conducteur de transport en commun sur route » et dans le cadre des formations « conducteur de bus » et « mécanicien d'entretien des bus » destinées aux demandeurs d'emploi, et proposées par les opérateurs de transports en commun délégataires d'Ile-de-France mobilités ;

- pour les stagiaires entrés dans une formation du secteur industrie.

Liste des secteurs concernés par l'aide à la formation :

Sécurité, bâtiment et travaux publics, industrie, sanitaire et social, numérique, agriculture, propreté, communication, transport-logistique et hôtellerie-restauration-tourisme

Reflétant les besoins de l'économie francilienne, cette liste est sujette à modifications.

Région îledeFrance

***Programmes concernés : PRFE et Elearning**

QUALIFIER – Dispositif AIRE (aide individuelle de retour à l'emploi)

Objectifs

- Elever le niveau de qualification des Franciliens
- Permettre l'accès à des formations débouchant sur l'emploi
- Acquérir des compétences répondant aux besoins socio-économiques des territoires

Particularité : répondre rapidement et de manière souple à des demandes de formation professionnelle qui ne peuvent trouver de réponse dans l'offre collective dans la limite de 40 aides accordées par organisme et par année civile

Publics :

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (jeunes, adultes, créateurs et repreneurs d'entreprise…)

L'aide accordée ouvre droit pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et non indemnisés en ARE, au statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré.

Modalités :

La demande doit être déposée en ligne (téléservice AIRE 2) par l'organisme de formation pour le compte du stagiaire bénéficiaire.

Délai de 6 semaines à respecter entre le dépôt du dossier et la date d'entrée en formation.

Les modalités sont précisées sur le site de la Région Île-de-France :

https://www.iledefrance.fr/aide-individuelle-regionale-vers-lemploi-aire-2

QUALIFIER – La VAE (validation des acquis de l'expérience)

Objectifs

- Le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'accéder, selon les cas, à :
  - Un diplôme,
  - Un titre professionnel,
  - Un certificat de qualification professionnelle,
  - Nouveauté 2023 : un bloc de compétences d'une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le tout, sans avoir à suivre la formation équivalente et sans niveau préalable requis.

- À partir de l'expérience, la certification est délivrée, en partie ou totalement, par un jury, après validation des compétences acquises, en rapport avec le diplôme visé.

QUALIFIER – La VAE (validation des acquis de l'expérience)

Publics :

- La VAE est un droit individuel accessible à tous, quels que soient l'âge et le niveau de formation, sans distinction de statut (salarié, artisan, agent public, bénévole, travailleur indépendant…). Toute personne justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu d'une certification peut prétendre à l'obtenir, totalement ou partiellement, par la VAE.

Modalités :

- Pour accompagner chaque francilien,
  - la Région finance et pilote un réseau de centres de conseil VAE
  - Contribue au financement de l'accompagnement VAE des demandeurs d'emploi franciliens par le Chéquier VAE
- 8 centres de conseil et 41 points d'accueil VAE en Île-de-France
  - La Région apporte son soutien financier à 8 centres de conseil en VAE. soit autant qu'il y a de départements en Île-de-France.
  - Chaque département dispose de 1 centre pilote et d'annexes qui représentent au total 41 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire.
  - Les conseillers VAE d'Île-de-France sont à votre disposition et vous accompagnent dans toutes vos démarches, au centre de conseil VAE ou à distance

Communication et systèmes d’information

La visibilité de l'offre de formation est actuellement assurée via le site de la Région Oriane.info, alimenté par la base de données Dokelio Île-de-France.

Afin d’accompagner les prescripteurs dans l'utilisation de la plateforme Oriane.info, la région élabore des guides d'utilisation qui seront accessibles très prochainement sur le site.

En Île-de-France, vous pouvez également chercher une formation sur : https://www.intercariforef.org/formations/recherche-avancee-formations.html

oriane
îledeFrance

Créée en janvier 2023, l'agence ORIANE, Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation est une nouvelle direction de la région Île-de-France qui a la particularité de s'adresser directement aux Franciliens.

Une nouvelle dynamique d'animation et de coordination de l'écosystème de l'orientation et de l'insertion,

au service des Franciliens de 12 à 60 ans et +

ORIENTATION

Guichet unique de l'orientation tout au long de la vie

- Une plateforme téléphonique
- Un site web
- Un accueil sur rendez-vous
- Des actions territoriales
- Un espace partenaires

DECROCHAGE

Actions de remobilisation pour tous les publics

- Contact et suivi des jeunes décrocheurs
- Information métiers
- Actions citoyennes et républicaines

INSERTION

Placement en stage, en formation ou en emploi plus particulièrement des jeunes

- Parcours renforcé et individualisé
- Mobilisation des entreprises franciliennes
- Plateforme de rencontres professionnelles

Garantir à tous les Franciliens un meilleur accès à l'orientation tout au long de la vie et à l'insertion professionnelle.

L'Île-de-France en quelques chiffres

12,3 Millions Franciliens	**1,3 Millions** Entreprises	**≈25 000** Décrocheurs scolaires	**603 410** Demandeurs d'emplois (cat.A)
853 Lieux d'Accueil, d'Information et d'Orientation	**24,4 %** Taux de chômage dans les Quartiers Politique de la Ville (**7,2 %** en Île-de-France)		

Un nouveau service régional

Construite sur un mode collaboratif et partenarial, l'Agence ORIANE propose 3 types de service, en cours de développement

- Avoir le bon interlocuteur et la bonne information pour s'orienter ou se réorienter
- Lutter contre le décrochage des collégiens, des lycéens, des étudiants et des apprentis
- Trouver plus facilement un stage, une formation ou un emploi.

En septembre, l'équipe comptera 18 personnes et communiquera sur l'ensemble des services proposés. D'ores et déjà, un numéro vert vous permet d'obtenir l'information que vous recherchez sur votre orientation scolaire ou professionnelle. À bientôt !

Orientation — Formation — Stage — Reconversion professionnelle — Emploi

oriane@iledefrance.fr

Vous vous posez des questions sur votre orientation scolaire ou professionnelle, votre reconversion ?
Appelez le

N° VERT APPEL GRATUIT **0800 730 640**

pour être orienté vers le bon interlocuteur.

Site web
Oriane.info

oriane îledeFrance

Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation

Jean-Marc MORMECK
Directeur général
Jean-marc.MORMECK@iledefrance.fr

Sylvain LECLANCHER
Directeur général délégué
sylvain.leclancher@iledefrance.fr
+33 6 74 44 76 41

Anne PERE-BRILLAULT
Secrétaire générale en charge de l'orientation
anne.pere-brillault@iledefrance.fr
+33 6 03 44 33 37

N°vert
0800 730 640

Site web
oriane.info

Accueil
2 Rue Simone Veil
Saint-Ouen